



PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

7.A.2

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

PRESCRIPTION PAR DCC DU..... 18 / 04 / 2011

ARRET PAR DCDM DU..... 29 / 06 / 2012

ENQUETE PUBLIQUE DU..... 19 / 11 / 2012 AU 27 / 12 / 2012

APPROBATION PAR DCDM DU..... 12.1 JUIN 2013
ET EXECUTOIRE LE.....

Document 6416 le 26.02.2013

NORD

LEGENDE

- SUPPRIMER**
- A1 ~~Bois et Forêts - Servitudes relatives à la protection des~~
~~bois et forêts soumis au régime forestier~~
- I4 Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des
canalisations électriques (alimentation générale et distribution
publique)
[Se conférer aux annexes pour connaître le tracé à jour de
cette servitude]
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de
transport et de distribution de gaz
- PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques
et télégraphiques
- PT1 Transmission Radioélectrique - Servitudes relatives
aux transmissions radioélectriques concernant la
protection des centres de réception contre les perturbations
électromagnétiques - Zone de garde 500m
Servitude N° 1/2, 2/2
- PT1 Transmission Radioélectrique - Servitudes relatives
aux transmissions radioélectriques concernant la
protection des centres de réception contre les perturbations
électromagnétiques - Zone de protection 1500m
Servitude N° 1/2, 2/2
- PT2 Télécommunication - Servitudes relatives aux
transmissions radioélectriques concernant la protection
contre les obstacles des centres d'émission et de réception
exploités par l'Etat - Zone spéciale de dégagement
Servitude N° 4/5, 5/5
- PT2 Télécommunication - Servitudes relatives aux
transmissions radioélectriques concernant la protection
contre les obstacles des centres d'émission et de réception
exploités par l'Etat - Zone de dégagement 200m
Servitude N° 1/5, 2/5
- PT2 Télécommunication - Servitudes relatives aux
transmissions radioélectriques concernant la protection
contre les obstacles des centres d'émission et de réception
exploités par l'Etat - Zone primaire de dégagement
Servitude N° 3/5
- PT2 Télécommunication - Servitudes relatives aux
transmissions radioélectriques concernant la protection
contre les obstacles des centres d'émission et de réception
exploités par l'Etat - Zone secondaire de dégagement
Servitude N° 3/5
- Risques naturels**
PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels
de mouvements de terrain (voir plan et règlement en annexe 7A3a)
- T8 Relations aériennes - Servitudes radioélectriques de
protection des installations de navigation et d'atterrissage -
Servitudes de protection contre les obstacles et contre les
perturbations électromagnétiques
- A5 Canalisations publiques d'eau et d'assainissement - Servitudes
pour la pose des canalisations publiques d'eau (potable) et
d'assainissement (eaux usées ou pluviales), voir plans des
annexes sanitaires
- T7 Relations aériennes - Servitudes aéronautiques instituées
pour la protection de la circulation aérienne - Servitudes à
l'extérieur des zones de dégagement concernant des
installations particulières
(Etendue de la servitude sur la totalité du territoire communal)

